

Fêtes de fin d'année

(Le lundi 30 septembre 2019)
de 9h00 à 17h30 à Coutances

► Formation continue

► Contact

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de la Manche
CEFAM
BP 139
50201 COUTANCES Cedex

Tél. 02 33 19 07 07

Fax. 02 33 19 07 09

mail : cefam@artisanat50.fr

► www.artisanat50.fr



N° Siret : 185 000 031 000 38

Organisme de formation enregistré
sous le n° 25 50 P 0100 50 auprès du
Préfet de la Région Basse Normandie

Organisme de formation référencé sur
Datadock sous le n° 6552

► Objectifs de la formation

Renouveler votre offre pour les fêtes de fin d'année.

► Public

Professionnel du secteur de la boucherie, charcuterie, traiteur.

► Intervenant

Jean-Michel Bannwart - Meilleur Ouvrier de France

► Programme

Détails au verso

► Validation de la formation

Attestation de stage

► FRAIS D'INSCRIPTION (à votre charge)

- **Chef d'entreprise** ou **Conjoint non salarié** inscrit au Répertoire des Métiers
- **Conjoint Salarié** ou **Salarié** ou **Autre Statut**

45 €

► COÛT PEDAGOGIQUE (pris en charge par votre OPCO)

- **Chef d'entreprise, Conjoint non salarié** inscrit au Répertoire des Métiers
pris en charge par le Fonds d'Assurance Formation des Artisans sous réserve de la disponibilité de votre crédit de formation (démarches effectuées par les services de la CMA50).
- IMPORTANT** : nous transmettre obligatoirement l'**attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle** datant de moins d'1 an au jour de début de la formation (www.secu-independants.fr/attestations)

376 €

- **Conjoint Salarié** ou **Salarié** ou **Autre Statut**
Chèque de caution de 376 €. Coût pouvant être pris en charge par votre OPCO sous réserve des critères d'éligibilité.



Fêtes de fin d'année

(Le lundi 30 septembre 2019)
de 9h00 à 17h30 à Coutances

Entrées :

- Foie gras aux pommes épicées et son chutney.
- Pressé de bar aux petits légumes, sauce cressonnette.
- Bavarois de saumon fumé et avocat.
- Raviole de tourteaux, sauce crustacé.

Plats :

- Dos de cerf, poire pochée au vin rouge, dariole de céleri, sauce vin fin.
- Tournedos de canard aux champignons, dauphinois en croûte, sauce poivre revisitée.
- Suprême de volaille aux langoustines, risotto de légumes au jus, sauce volaille crustacé.
- Lotte farcie aux petits légumes, flan de champignons, sauce fine.
- Pavé de cabillaud demi-sel, viennoise de basilic, sauce Noilly, fricassée de légumes.

► Moyens Pédagogiques

- Pôle excellence de l'IFORM.
- Remise d'un livret de recette.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Fêtes de fin d'année

(Le lundi 30 septembre 2019)
de 9h00 à 17h30 à Coutances

NOM et Prénom du Chef d'Entreprise : _____


Activité : _____

Adresse : _____

CP : _____ VILLE : _____

N° SIRET : _____ Code APE : _____ Code NAFA : _____

Téléphone : 02 / 33 / / / / Fax : 02 / 33 / / / / Mail * : _____

 Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux formations, nous nous réservons le droit de limiter les inscriptions à une personne par entreprise.

TITRE	NOM et PRENOM des PARTICIPANTS	DATE de NAISSANCE	STATUT dans L'ENTREPRISE ⁽¹⁾
Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/>			
Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/>			

⁽¹⁾ INDIQUER : **A.** pour Chef d'entreprise - **C.** pour Conjoint inscrit au RM - **CS.** pour Conjoint Salarié - **S.** pour Salarié - **AS.** pour Autre Statut

Votre inscription sera validée dès réception du bulletin d'inscription, de votre règlement et de l'attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle

REGLEMENT et DOCUMENTS A NOUS RETOURNER (un chèque par stagiaire libellé à l'ordre de la CMA 50) :

- Chef d'entreprise non salarié ou Conjoint non salarié inscrit au Répertoire des Métiers : **45 € + l'attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle (CFP) datant de moins d'1 an au jour de début de la formation (www.secu-independants.fr/attestations)**
- Conjoint Salarié ou Salarié ou Autre Statut : **45 € + chèque de caution de 376 € + si possible l'accord de prise en charge de votre OPCO**

A le.....

(signature et cachet de l'entreprise)